



Le Maire
Alain CHANIER

Chers Concitoyens,

Ce premier semestre 2016 fût riche en activités avec tout d'abord l'ouverture de notre boulangerie.

Afin de maintenir l'attractivité de notre village et rendre ce service à la population, vos élus ont souhaité investir pour que ce fonds de commerce ancestral perdure à Chamblet.

Je remercie notre précédent boulanger qui avait sollicité un collègue pour assurer l'intérim des tournées.

Aujourd'hui, notre nouveau boulanger assure les tournées dans notre campagne et je souhaite que l'ensemble des chamblétois rejoignent ce commerce local.

Avant tout Chamblet doit vivre de son potentiel, les commerces font des efforts, à chacun de suivre.

En Février, l'éducation nationale nous informait d'une création de poste à la rentrée prochaine. Il fallait agir vite pour accueillir cette nouvelle classe sachant que nous

n'avions pas de locaux disponibles. Ce sujet fait l'objet d'un article spécifique de ce Camulus.

Du nouveau pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), dès la rentrée prochaine, les enfants fréquenteront le centre de loisirs des Galibots, structure gérée par la communauté de communes. Là aussi, vous lirez les détails de cette nouvelle organisation dans le présent Camulus.

Dans la perspective de l'aménagement de l'Ilôt du Sabotier, la propriété de M. et Mme Jedrasiak a été acquise par la commune dans l'objectif de redynamiser le centre bourg.

En voirie, la réfection de la chaussée de la rue des Lavandières, de l'entrée du stade jusqu'au contournement, a été réalisée.

Par ailleurs, l'attribution de la réserve parlementaire permettra de finaliser les travaux de la rue des Terres Fortes à compter du 29 Août 2016.

Depuis le 30 mai dernier, le SICTOM a regroupé le ramassage des déchets ménagers et du tri sélectif sur le même jour. Compte-tenu de l'encombrement du nouveau véhicule et pour parfaire le ramassage, il faut créer des points de regroupement (voir article sur le SICTOM).

Concernant l'intercommunalité, le Préfet a rendu la carte départementale par courrier en date du 8 juin 2016. Les communautés de communes de Commentry-Néris les Bains et Montmarault fusionneront dès le 1^{er} janvier 2017. Le conseil municipal, lors de sa séance du 30 juin, s'est prononcé favorablement à l'unanimité pour cette fusion.

Enfin et pour terminer, félicitons toutes les associations pour leur dynamisme bien reconnu et les enseignants qui débordent d'originalité au profit des enfants.

Bonnes vacances à chacun !

Actualités

Deux montées pour l'ESC

Alain CHANIER et son conseil municipal ont tenu à honorer le club de football, qui pour la première fois, a vu ses deux équipes accéder à la division supérieure à l'issue de la saison 2015/2016 : en septembre, l'équipe B jouera en deuxième division et l'équipe A en promotion de district.

Daniel NURET, président de l'ESC, a remercié la municipalité, les annonceurs et bien sûr les joueurs qui ont réalisé une brillante saison.



Pour marquer le coup, la municipalité a offert deux ballons au club espérant qu'ils feront plus souvent trembler les filets adverses que ceux de Christophe et Bubu, les deux portiers locaux.

À la rentrée, le club aimerait intéresser les débutants, filles ou garçons de 5 à 8 ans à la pratique du football. Une journée découverte est envisagée en septembre.

6^{ème} rassemblement des Crony Band



Les Crony Band ont ouvert les festivités d'un week-end « motos » organisé conjointement avec le comité des Fêtes. C'est dans un vrombissant concert de décibels que 200 passionnés se sont élancés sur leurs engins rutilants pour une ballade d'environ 90 km.

Sur le podium, le groupe de danse country « WESTERN FLYING BOOTS » de Quinssaines a fait patienter le public. Après les essais du Team BOURNY, invité principal de la Fête du Bœuf, le groupe MEDHY BLUES BAND et JESS MUSIC ont assuré l'animation de la soirée.

15^{ème} Fête du Bœuf

La Fête du Bœuf 2016 a récompensé les efforts déployés par Fabien AUGAGNEUR et son équipe. La nouvelle animation, à savoir les somptueuses cascades du Team BOURNY ont assuré un spectacle extraordinaire de voltiges et acrobaties « motos ».

Lors de l'inauguration, Fabien n'a pas

manqué de saluer les élus présents, les 80 partenaires et tous les fidèles bénévoles. Alain CHANIER a remercié chaleureusement Fabien pour son dynamisme et son engagement sans faille depuis fin 2015.

« Les BARBUDOS » en milieu de journée puis le groupe ALTERNATIVE FICTION en fin d'après-midi ont beaucoup plu au public. Mathieu BUET, chargé de l'animation, a mis à contribution sa verve habituelle pour rythmer la journée en harmonie avec le Team BOURNY qui a rassemblé autour des barrières de sécurité toutes les heures des centaines de spectateurs.

Des jeux inédits ont agrémenté l'après-midi : lancer de moteur, tournoi de baby foot humain courses de vélos articulés ainsi que les structures gonflables ouvertes toute la journée à la grande joie des enfants.

La retraite aux flambeaux a précédé le feu de Saint Jean et le feu d'artifice tiré sur l'étang communal, avant de clôturer en musique cette 15^{ème} édition qui restera dans les annales du comité des fêtes.



Conseil municipal du 26 mai 2016

Attribution marchés de travaux – Extension école maternelle

Suite à l'analyse des offres réalisée par le maître d'œuvre Mme Céline BARGOIN, architecte, le conseil municipal décide, à l'unanimité de retenir les entreprises suivantes pour un montant total de 159 072,76 € HT :

Gros œuvre – VRD : FERNANDES : 41 959,30 € / Charpente bois – ossature bois : LAZARO : 16 213,93 € / Couverture – bardage – étanchéité : LAZARO : 26 317,90 € / Menuiseries extérieures aluminium : LAZARO : 10 200,32 € / Menuiseries intérieures bois : BARRERE : 11 041,00 € / Plâtrerie – peinture – faux plafonds : SOGEB MAZET : 16 500,00 € / Sols souples – faïence : SOGEB MAZET : 7 384,96 € / Électricité courants forts et courants faibles : TAUVERON : 6 045,35 € / Plomberie / sanitaire / chauffage : BATIDAF : 23 410,00 €

Conseil municipal du 30 juin 2016

Schéma départemental de coopération intercommunal de l'Allier (SDCI)

Par arrêté du 18 mars 2016, le Préfet de l'Allier a adopté le SDCI. Ce document définit une nouvelle carte intercommunale destinée à rationaliser les périmètres des intercommunalités existantes, notamment par des regroupements de plusieurs d'entre elles à partir du 1^{er} janvier 2017.

Les communes concernées disposent d'un délai de 75 jours à compter de la saisine du Préfet en date du 8 juin 2016 pour délibérer.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité le projet de périmètre relatif à la fusion des communautés de communes de Commentry/ Nérès-les-Bains et de la région de Montmarault.

Convention TAP

Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, la convention de mise à disposition de service entre la communauté de communes et la commune dans le cadre de l'organisation des TAP, qui se dérouleront pour l'année scolaire 2016-2017 dans les locaux de l'accueil de loisirs « Les Galibots ».

Le coût prévisionnel du service est de 19 808,05 € pour l'année scolaire.

Le coût du transport des enfants entre l'école de Chamblet et « les Galibots » n'est pas inclus dans la convention.

Modification des statuts de la communauté de communes

Le conseil municipal donne un avis favorable, à l'unanimité, pour la modification des statuts de la communauté de communes de Commentry / Nérès-les-Bains – avenant n° 21 permettant d'intégrer la compétence « équipement numérique des écoles ».

Dans le cadre du projet de développement des usages numériques dans le domaine de l'éducation, l'aide FEDER représentera 40 % en plus des 20 % de la région au titre du contrat Auvergne +.

Salle polyvalente et salle André Roux – caution pour les associations

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de demander annuellement aux associations un chèque de caution de 50 € qui sera encaissé en cas de non-respect des règles d'utilisation des salles.

Réfection chaufferie du stade

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise DUMAS GIRY, pour un montant de travaux de 15 516,00 € HT, pour la réfection de la chaufferie des vestiaires du stade. Suite à l'actualisation de la capacité de la chaudière initialement sous-estimée, le plan de financement est modifié comme suit : État – DETR : 3 398 € - SDE 03 : 3 027 € - Autofinancement : 8 000 €.

Acquisition logiciel et services cimetièr

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de retenir le devis proposé par la société Néocim, d'un montant de 7 009,10 € HT.

Cet équipement comprend outre l'acquisition du logiciel et la formation, la création du plan sur la base d'un levé topographique, la numérisation des titres de concession, les photos sur site afin de constituer la base des données.

Tarifs repas cantine scolaire

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de fixer le prix du repas à la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2016 comme suit : 2,50 € pour les enfants inscrits à l'année et dont les parents sont domiciliés à Chamblet ou à Saint-Angel (enfants en petite section ou moyenne section), 3,00 € pour les enfants inscrits à l'année et dont les parents ne sont pas domiciliés à Chamblet ou domiciliés à Saint-Angel (enfant en grande section de maternelle ou à l'école primaire). Le prix du repas est maintenu à 5,00 € pour les enfants inscrits à titre exceptionnel,

Tarification Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

À partir de la rentrée prochaine, l'accueil de loisirs de la communauté de communes accueillera les enfants sur le site des Galibots. Cette nouvelle organisation induit un surcoût de 8 000 € à 10 000 € généré par le transport des enfants aux Galibots et les charges liées à l'utilisation de la structure. Afin d'atténuer ce surcoût, le conseil municipal, décide par 9 voix pour, 3 contre (Delphine MICHARD, Arnaud LAMY, Michel HUREAU) et 3 abstentions (Nicole COSSIAUX, Alain NESSON, Jean-Pierre JACQUET), de fixer le montant de la participation annuelle par famille suivant le nombre d'enfants inscrits simultanément aux TAP comme suit : 1 enfant : 25 € – 2 enfants : 40 € – 3 enfants : 60 €. Ce tarif sera applicable quelle que soit la date d'inscription.

pour les professeurs des écoles, le personnel communal et les stagiaires. Le règlement de la cantine scolaire est modifié en ce sens.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2015 et décide de le mettre en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté du 26 juillet 2010.

Création de postes

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de créer un poste en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) suite à l'ouverture de la nouvelle classe, un poste en CAE en remplacement d'un agent en congé de maternité, ainsi qu'un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet en vue de l'intégration d'un agent actuellement en CAE.

Recours au service civique

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de solliciter un agrément afin que la commune puisse s'inscrire dans le dispositif du service civique, et donne son accord de principe à l'accueil d'un jeune au sein du restaurant scolaire. Dans le cadre de sa mission liée à la santé et à la nutrition, il contribuera à l'élaboration de menus équilibrés et à la sensibilisation des enfants à de nouveaux goûts.

Maillet exploitées par la COVED qui elle-même avec les lixiviats, produit de l'énergie électrique.

Infos diverses...



SIVOM Région Minière : le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement non collectif pour l'exercice 2015 est consultable en mairie.

Tri'Tou mobile : 18 et 19 Août à Chamblet - 3 et 4 octobre à Deneuille-les-Mines

Logements libres : 1 T3 - 1 T2 impasse des Tourterelles.

Commémoration du 8 mai 1945

Sur la musique de la Garde Républicaine, les participants à la cérémonie ont défilé jusqu'au monument aux morts. Deux gerbes ont alors été déposées par le monde combattant et la municipalité.



Après avoir auditionné le chant des partisans, André ROUX et Alain CHANIER ont lu les messages officiels avant de faire l'appel aux morts suivi par la sonnerie aux morts et la Marseillaise chantée par les enfants. Les remerciements aux porte-drapeaux et aux personnes présentes ont clôturé la commémoration.

300 € pour la coopérative scolaire

La 8^{ème} édition du Printemps de Chamblet a présenté aux visiteurs un programme vibrant mettant les insectes à l'honneur le dimanche 10 avril dans l'enceinte de l'école.



Le résultat financier de cette journée a permis aux représentants de la commission extra-municipale de remettre un chèque de 300 € à Anne-Gaëlle AMIZET, directrice de l'école « les Champs d'blé », afin de participer au financement des actions réalisées dans le cadre du projet de l'école.

Dictionnaires pour la 6^{ème}

Comme le veut la tradition, 14 élèves de CM2 ont été conviés par la municipalité à une petite cérémonie où ils se sont vus remettre un dictionnaire Larousse nouvelle génération. Le maire en présence de Lydie BLOYER et Nicole COSSIAUX les a félicités et encouragés pour leurs études futures.



Anne-Gaëlle AMIZET, directrice de l'école accompagnée de Delphine MASSIAS, a souligné qu'ils avaient les clés en main pour réussir tout en souhaitant bon courage aux parents pour la période d'adolescence à venir.

Agence postale communale (APC)

Au revoir Céline

Céline BERNARD assurait depuis avril 2014 les missions d'accueil et les opérations courantes ou financières de dépannage au titre de l'APC, ainsi que des tâches administratives d'appui au secrétariat de mairie. Céline, employée par la commune, a pleinement répondu aux attentes des élus et des services de la poste.



Elle vient de rejoindre un nouvel emploi. Les élus ont souhaité lui dire au revoir dans la convivialité et lui souhaiter bonne chance.

Bienvenue Carole



Après une période en binôme depuis mi-mai, Céline est remplacée depuis le 10 juin à l'APC par Carole COUVREUX. Carole a été sélectionnée parmi plusieurs candidates éligibles au CAE, pour son parcours professionnel diversifié et ses compétences au regard des missions à effectuer. Compte tenu de la fréquentation, les horaires sont modifiés comme suit depuis le 6 juin : du lundi au jeudi de 8H15 à 11H30 et le vendredi de 8H15 à 11H30 et de 15H00 à 17H30. Nous souhaitons que Carole s'intègre rapidement dans ses nouvelles fonctions et dans la vie chamblétoise.

Vie associative

Avant la pause estivale, Alain CHANIER et Michèle DUFFAULT ont réuni les représentants de la vie associative afin d'échanger sur leurs activités et leurs projets pour le second semestre 2016. Ce moment a de nouveau montré la richesse et le dynamisme de la vie associative chamblétoise.



Anne-Gaëlle AMIZET, directrice de l'école, en a profité pour remercier les associations qui ont accompagné financièrement ou moralement la vie scolaire ces derniers mois dans le cadre du projet d'école « Le tour du monde ».

Les TAP aux Galibots

Début juin, les enfants de Chamblet et Saint-Angel ont présenté le résultat du projet pédagogique 2015-2016 « voyage dans le temps » élaboré dans le cadre des TAP. Tout au long de ce spectacle interactif, alliant techniques de projections et originalité, les familles ont pu admirer un échantillon des nombreuses activités réalisées par leurs enfants.



Le déroulement des TAP évoluera à la rentrée prochaine. En effet, les enfants de Chamblet se déplaceront sur le site du centre de loisirs des Galibots le vendredi de 13H30 à 16H30.

La structure présente des avantages considérables par rapport à ceux que nous avons à Chamblet. Les locaux intérieurs et les installations de plein air sont mieux adaptés. Le transport s'effectuera par bus, pris en charge par la commune. Pour faire face à tous ses engagements financiers liés à la vie scolaire, le conseil municipal a voté à la majorité une participation financière des familles.

Ouverture d'une nouvelle classe

En Février, l'Éducation Nationale nous informait d'une création de poste à la rentrée prochaine. Chose assez rare de nos jours dans nos campagnes surtout qu'en 2014 un 6^{ème} poste nous avait été accordé pour compenser la hausse des effectifs. Afin d'accueillir les enfants, il fallait enchaîner rapidement les différentes étapes pour la construction d'une nouvelle classe : choix de l'architecte, du type de construction, adaptation du projet au plan local d'urbanisme, recensement des besoins matériels. Il s'est avéré que pour septembre, la réalisation était impossible, le planning nous conduisant jusque courant décembre.

Le bureau municipal a contacté le club des Aînés Ruraux pour la mise à disposition de la salle André ROUX qui sera pendant 4 mois transformée en classe, une solution de confort pour les élèves et les enseignants. Pour le bon déroulement des activités du club, il fallait retrouver un local. Le maire a rencontré les propriétaires de l'ancienne école qui ont rapidement compris la situation et ont sans hésitation accepté de mettre à disposition une ancienne classe préfabriquée. Nous les remercions sincèrement.

Allier Ramonage - Frédéric FANGON



Frédéric FANGON, Chamblétois, peut intervenir chez vous pour l'installation de détecteur de fumée, tout ramonage combustible, entretien de poêle à granule. **Contact 06 31 95 01 70**

SICTOM



Depuis le 30 mai dernier, le SICTOM de la région Montluçonnaise a regroupé le ramassage des déchets ménagers et du tri sélectif sur le même jour après l'acquisition d'un nouveau type de véhicule à double compartiment.

Le principal inconvénient de ce véhicule étant son encombrement, pour parfaire le ramassage, il faut créer des points de regroupement comme ci-contre à la Brosse. Deux informations complémentaires concernant le SICTOM, les déchets des bacs jaunes vont bien à l'usine de tri situé pour nous à Chezy puis récupérés dans d'autres établissements qui reconditionnent les récupérations sous diverses formules : papiers, emballages, bouteilles, canalisations de voirie, comme le maire a pu le constater lors de visites diverses. Alors continuez de trier, c'est bon pour la planète ! Par contre, les déchets ménagers, et autres produits sont enfouis dans les alvéoles de

Fête de l'école samedi 4 juin

Durant la fête de l'école, les élèves ont fait voyager le public tout autour du monde : en passant de la country au haka, du limbo au flamenco, des chants, danses, tous les rituels et coutumes des continents ont été passés en revue.



Pendant l'entracte, l'Amicale Laïque a ouvert des stands de jeux. La buvette était bien sûr de rigueur. De nombreux lots ont été offerts lors de la tombola ; le panier garni a remporté de nombreux paris ! Le spectacle reprenant de plus bel après l'entracte, nous avons eu droit à une belle séquence émotion de la part des élèves de CM2 interprétant pour leur maîtresse Anne Gaëlle une reprise, bien orchestrée par Cédric CLAIRET à la guitare, de la chanson « Tu vas nous manquer »... Bien évidemment les larmes ont coulé sur les visages... ! Le spectacle s'est terminé, l'Amicale Laïque a offert aux élèves de CM2 allant en 6^{ème}, une calculatrice scientifique et des petits lots. L'Amicale Laïque et l'équipe éducative remercient toutes les personnes et partenaires qui les ont aidées à préparer cette journée.

Rendez-vous à l'assemblée générale le jeudi 15 septembre à 20h30 pour repartir sur une nouvelle année... et surtout de nouvelles idées.

La Retraite Sportive en vacances

Depuis 8 ans, la Retraite Sportive organise un séjour « Activités et découvertes ». Cette année le cap était mis sur Longeville/mer, en Vendée. 36 adhérents ont participé au programme : marche, vélo, avec des groupes de niveau afin que chacun puisse faire une activité à sa convenance.



Soirées libres : balade, jeux de société, pétanque ou télé. Comme d'habitude, tout était proposé, rien n'était imposé, même l'apéro ! Tous sont revenus enchantés par cette escapade malgré un soleil trop discret. Reprise des activités le 12 septembre.

Calendrier des manifestations du trimestre

24-25 septembre : Fête de Saint-Maurice

28 septembre : Concours de belote Club de l'Amitié des Aînés Ruraux

8 ou 15 octobre : Dîner dansant CRONY BAND (à confirmer)

Les Chevaux de Chamblet

Drôle d'idée que de vouloir faire vivre une activité extérieure quand il pleut tout le temps !

Après un premier traçage de la carrière explosé par un quad et le séjour d'un camion, quelques rayons de soleil nous ont autorisé à tondre 2 fois la surface. Début juin, un cheval a osé fouler le carré, mais a vite renoncé devant l'énergie à déployer pour dérouler une reprise de dressage «Club Élite». C'était plutôt « tracteur sous la pluie et dans une éponge ». Mais l'espoir fait vivre, le soleil attendu en juillet et août devrait nous permettre de faire faire un peu d'exercice à nos chevaux sur un terrain plus sec.

Le portail sera ouvert à tous les amis des chevaux ainsi qu'aux petits curieux.

Les Rythmés

Les Rythmés vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez vous début septembre :

– venez danser le lundi soir de 19h00 à 21h00, cours animés par Brigitte LAMBOLEZ.

– à partir du mardi 13 septembre, cours d'aérojazz (enfants de 4 à 8 ans) de 17h30 à 18h30 animés par Évelyne HAYS. Un spectacle fin juin à l'Agora clôturera la saison.

– le mardi cours de renforcement musculaire ou cardio de 18h30 à 19h30 animés par Sylvie BARDY.

– le samedi matin de 9h30 à 11h00 marche nordique (départ Chamblet ou communes environnantes) encadrée par Sylvie BARDY. Deux cours gratuits vous sont offerts, venez découvrir sans engagement.



Tous ces cours ont lieu dans la salle polyvalente selon sa disponibilité.

Renseignements : 06 02 23 30 40

Une fleur, la vie : Sophrologie et relaxation

Depuis bientôt 3 ans, un groupe de 10-12 personnes se retrouve 1 mardi sur 2 à la salle polyvalente afin de partager un moment de bien-être, de détente et de sérénité.



La respiration, la gestion des émotions, la visualisation de pensées et d'images positives, la concentration, la confiance en soi et bien d'autres thèmes encore sont abordés. Les participants se sont donnés rendez-vous le **mardi 06 septembre 2016 à 19h45 à la salle polyvalente** pour la reprise des séances.

Renseignements : 06 87 82 97 75

Chamblet Téléthon



L'assemblée générale 2016 aura lieu à **DENEUILLE LES MINES** **vendredi 23 septembre à 18H30** salle de réunion derrière la Mairie.

Toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer et rejoindre les équipes de bénévoles pour participer aux animations communales et intercommunales organisées pour le Téléthon 2016 qui aura lieu les 2 et 3 décembre seront les bienvenues.

Comité des Fêtes



Après la trêve estivale, le Comité des Fêtes organisera la traditionnelle Fête de Saint-Maurice samedi 24 et dimanche 25 septembre.

Le dimanche, la brocante vide-greniers s'installera dans le bourg le long des rues des artisans et du Chéroux.

Les inscriptions seront prises du 19 au 23 septembre.

Les attractions foraines, les stands de buvette et de restauration rapide seront à la disposition des visiteurs, que nous attendons nombreux.



Vendredi 14 octobre, le Comité des Fêtes serait heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles à son assemblée générale annuelle pour soutenir ses initiatives et l'épauler dans l'organisation des manifestations.

Contact : 06 73 74 08 23 ou sur

f Comité Des Fêtes Chamblet

L'agenda du trimestre

26 août ou 2 septembre - 19h :
Assemblée générale Amicale de Chasse

15 septembre - 20h30 : Assemblée Générale Amicale Laïque

23 septembre - 19h : Assemblée Générale Chamblet Téléthon (à Deneuille-les-Mines)

14 octobre - 20h30 : Assemblée Générale Comité des Fêtes

